



N°3, 2017, Vol. 60
Issue 3, 2017, Vol. 60

JOURNAL DE
MEDECINE LEGALE
DROIT MEDICAL
VICTIMOLOGIE
DOMMAGE CORPOREL

Expertise - Déontologie - Urgences

JOURNAL OF FORENSIC MEDICINE

N°2, 2017, Vol. 4 de la série E
Issue 2, 2017, Vol. 4 of the series E

DROIT, SANTÉ ET SOCIÉTÉ

SÉRIE "E" DU JOURNAL DE MEDECINE LEGALE
A SERIES "E" OF THE FRENCH JOURNAL OF FORENSIC MEDICINE

LAW, HEALTH & SOCIETY

SOMMAIRE
CONTENTS

EDITORIAL

3

TOUT DRAME SANITAIRE
N'EST PAS UN SCANDALE...
ET LA DÉPAKINE N'EST PAS
LE MÉDIATOR

*NOT EVERY HEALTHCARE TRAGEDY
IS A SCANDAL ... AND DEPAKINE IS NOT
MÉDIATOR*

C. HURIET

FAMILLE / FAMILY

6

LA DÉSEXUATION DES LIENS
DE FILIATION

*THE GENDER-UNSUITABILITY
OF PARENTAGE*

Damien AFTASSI

21

LA CONDAMNATION
D'UNE CONTRAINTE
JUDICIAIRE MÉCONNAIS-
SANT LE DROIT AU RESPECT
DE LA VIE PRIVÉE
DES PERSONNES
TRANSIDENTITAIRES

*THE CONVICTION OF A LEGAL MEASURE
OF CONSTRAINT IN BREACH OF THE RIGHT
TO RESPECT FOR THE PRIVATE LIFE OF
TRANSGENDER PEOPLE*

Damien AFTASSI

MÉDECINE
MEDICINE

28

LA VULNERABILIDAD
EN EL CAMPO DE
LA MEDICINA

*LA VULNÉRABILITÉ DANS LE DOMAINE
DE LA MÉDECINE*

VULNERABILITY IN THE MEDICAL FIELD

Roberto M. CATALDI AMATRIAIN

MÉDECINE
MEDICINE

RECHERCHES BIOMÉDICALES / BIOMEDICAL RESEARCH

33

STATEMENT OF THE
PONTIFICAL ACADEMY
OF SCIENCES SUMMIT
ON ORGAN TRAFFICKING
AND TRANSPLANT
TOURISM (2017)

*DÉCLARATION DE L'ACADEMIE PONTIFI-
CALE DES SCIENCES LORS DU SOMMET SUR
LE TRAFIC D'ORGANES ET LE TOURISME À
DES FINS DE TRANSPLANTATION*

35

L'ORDONNANCE N° 2016-
800 DU 16 JUIN 2016
RELATIVE AUX RECHERCHES
IMPLIQUANT LA PERSONNE
HUMAINE

*ORDINANCE NO. 2016-800 OF JUNE 16,
2016 RELATING TO RESEARCH INVOLVING
THE HUMAN PERSON*

Christian BYK

39

HISTORIQUE DU CADRE
JURIDIQUE DE LA CONVEN-
TION UNIQUE TENANT À
LA MISE EN ŒUVRE DES
RECHERCHES À FINALITÉ
COMMERCIALE IMPLI-
QUANT LA PERSONNE
HUMAINE DANS LES
ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

*OVERVIEW OF THE LEGAL FRAMEWORK OF
THE "CONVENTION UNIQUE" MODEL
CONTRACT ON COMMERCIAL BIOMEDICAL
RESEARCH IN HEALTH INSTITUTIONS
INVOLVING THE HUMAN PERSON*

Marc PALENICEK



SOMMAIRE CONTENTS

<p>N°3, 2017, Vol. 60 Issue 3, 2017, Vol. 60</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;"> <p>JOURNAL DE MEDECINE LEGALE DROIT MEDICAL VICTIMOLOGIE DOMMAGE CORPOREL <i>Expertise - Déontologie - Urgences</i> JOURNAL OF FORENSIC MEDICINE</p> </div>	<p>N°2, 2017, Vol. 4 de la série E Issue 2, 2017, Vol. 4 of the series E</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;"> <p>DROIT, SANTÉ ET SOCIÉTÉ SÉRIE "E" DU JOURNAL DE MÉDECINE LÉGALE A SERIES "E" OF THE FRENCH JOURNAL OF FORENSIC MEDICINE LAW, HEALTH & SOCIETY</p> </div>
---	--

<p>45 HISTOIRE DES INTERACTIONS DES PRATIQUES DE SANTÉ « POPULAIRES » ET DES PRATIQUES MÉDICALES OFFICIELLES <i>HISTORY OF THE INTERACTIONS OF THE PRACTICES OF POPULAR HEALTH AND THE OFFICIAL MEDICAL PRACTICES</i> Vincent-Pierre COMITI</p> <p>54 CASUISTRY AND CLINICAL DECISION MAKING. A CRITICAL ASSESSMENT <i>LA CASUISTIQUE ET LA PRISE DE DÉCISION CLINIQUE. UNE ÉVALUATION CRITIQUE</i> Giovanni RUBEIS & Florian STEGER</p> <p>63 CAMBODGE LA PLACE DE LA MÉDECINE TRADITIONNELLE AU CAMBODGE <i>TRADITIONAL MEDICINE IN CAMBODIA. PRESENT SITUATION AND POSSIBLE EVOLUTION IN THE LIGHT OF CHINESE AND VIETNAMESE LAW</i> Antoine LECA et Le THANH TU</p>	<p>76 ESPAGNE CHRONIQUE DE LÉGISLATION SANITAIRE ESPAGNOLE 2016 <i>CHRONICLE OF THE SPANISH HEALTH LEGISLATION 2016</i> Antonio PIGA RIVERO, Iñigo BARREDA, Asunción FERNANDEZ-LAREDO et María Teresa ALFONSO-GALAN</p> <p>80 RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS INSTRUCTIONS TO AUTHORS</p> <p>3^e de couverture / 3rd of Cover BULLETIN D'ABONNEMENT SUBSCRIPTION FORM</p>
---	--

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

La loi du 11 mars 1957, n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que des copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustrations, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'art. 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre Français de Copyright, 6 bis, rue Gabriel Laumain, 75010 PARIS.

© DÉCEMBRE 2017 / ÉDITIONS ESKA – DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : SERGE KEBABTCHIEFF

Imprimé en France